

COPIE POUR INFORMATION

A Madame Angèle JACQ
DE VOTRE BIEN DÈVOUE

À MONSIEUR LE PRÉSIDENT
DE LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

CONSEIL DE L'EUROPE
67075 STRASBOURG

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir recevoir la requête ci-après formulée au nom de Madame Angèle JACQ, agissant au nom et en qualité de Présidente de l'Association de droit français dénommée « COLLECTIF BRETON POUR LA DEMOCRATIE ET LES DROITS DE L'HOMME » contre la France .

I - LES PARTIES :

I - 1 LE REQUÉRANT :

Madame Angèle JACQ, ressortissante française, née le 30 Mai 1937 à LANDUDAL (Finistère) France, représentant en sa qualité de présidente en exercice, l'Association de droit français dénommée « COLLECTIF BRETON POUR LA DEMOCRATIE ET LES DROITS DE L'HOMME », association régulièrement déclarée en conformité avec les dispositions de la loi française du 1er Juillet 1901, et dotée de la personnalité morale, conformément aux dispositions de ladite loi, dont le siège social est à F 29270 CARHAIX-PLOUGUER, Ti Ar Vro, Place des Droits de l'Homme,

Représentée par :

Maître Yann CHOUCQ, Avocat au Barreau de NANTES,
1, Rue du Chapeau Rouge BP 61602 - F 44016 NANTES CEDEX 1 -
Téléphone 33 (0) 2 40 48 59 76 Télécopie : 33 (0) 2 40 35 55 63

Au terme d'un mandat de représentation établi le 2 Mai 2006 par le requérant en faveur du représentant, joint à la présente Requête.

I - 2 LA HAUTE PARTIE CONTRACTANTE :

L'ÉTAT FRANCAIS

.../...

Yann CHOUCQ Alain LE THUAUT
Philippe JOYEUX Christophe GUEGUEN
Avocats associés au Barreau de Nantes

1, Rue du Chapeau Rouge
BP 61602 44016 NANTES CEDEX 1
Tel 02 40 48 59 76 - Fax : 02 40 35 55 63